

La valorisation agricole de mes biomasses peut-elle réduire l'empreinte Carbone de mon activité ?

Oui, tout à fait !

En identifiant les intérêts agronomiques de vos biomasses, avec ou sans transformation, celles-ci peuvent retourner sur les terres agricoles et se substituer à des intrants de synthèse issus de ressources fossiles.

De plus, en transformant certaines biomasses, il est possible de produire de l'énergie que vous pourrez autoconsommer ce qui réduira votre facture énergétique tout en réduisant votre recours aux énergies fossiles.

Nos experts peuvent étudier pour vous la compatibilité de vos biomasses pour ces différents usages et évaluer les impacts que ces aménagements auront sur votre empreinte carbone.

Je souhaite un accompagnement sur un sujet similaire